

Publié le 29 mars 2023



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 27 mars 2023

Délibération n° 2023-050

DENOMINATION DU MULTI-ACCUEIL DE LA GLACIERE - AUTORISATION

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 44

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Mauricette BOISSEAU, Joël GIRARD, Patricia NEDEL, Jean Pierre BRASSEUR, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugénie GASPARD, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Aude BLET-CHARAUDEAU, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Eric SARRAUTE, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Marie-Christine EWANS, Kubilay ERTEKIN, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Christine PEYRE, Antoine JACINTO, Sylvie DELUC, Patrice LASSALLE-BAREILLES.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION : 4

Mesdames, Messieurs : Emilie MARCHES À Thierry TRIJOLET, Marie-Ange CHAUSSOY À Joël GIRARD, Hélène DELNESTE À Thierry MILLET, Maria GARIBAL À Patrice LASSALLE-BAREILLES.

ABSENT(S) : 1

Mesdames, Messieurs : Thomas DOVICH

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur David CHARBIT

Madame Amélie BOSSET-AUDOIT, Conseillère municipale Déléguée à la Petite Enfance, rappelle à l'Assemblée que la nouvelle crèche de la Glacière ouvrira ses portes en août 2023. La gestion de cette nouvelle structure, dans les locaux attenants à la Maison des Habitants, a été déléguée à la société Eponyme Prime Enfance. Cette crèche a une capacité de 60 places.

Le choix d'un nom pour une structure est un signal des valeurs portées par la ville notamment en termes d'éducation, de mixité et d'égalité femme-homme ou fille-garçon.

Alexandra DAVID-NÉEL (1868-1969) est une femme peu connue du grand public, mais son parcours de vie inspirant peut être relié à cette nouvelle crèche.

Féministe, elle prône l'émancipation économique des femmes. Orientaliste passionnée et bouddhiste érudite, elle est une exploratrice, une voyageuse. Après avoir étudié l'anglais, le sanskrit et le tibétain, elle parcourt le Tibet et l'Asie tout au long de sa vie.

Ces aspects de sa personnalité rejoignent les objectifs essentiels d'une crèche :

- accompagner le développement de l'enfant, et ce développement harmonieux repose sur l'exploration par le jeune enfant du monde et de soi, des liens avec les autres ;
- permettre aux parents de mener leur vie d'adulte, aux femmes et aux hommes de s'émanciper économiquement, en ayant la possibilité de travailler, vivre et confier la garde de son enfant.

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Education-Culture-Solidarité-Sport et Familles en date du 16 mars 2023,

ENTENDU le rapport de présentation,

DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : de dénommer la crèche de la Glacière « Alexandra DAVID-NÉEL ».

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 27 mars 2023



David CHARBIT
Secrétaire de séance



Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
Président de Bordeaux Métropole

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la Ville.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.